

# Darfour

## Objectifs principaux

- Créer un environnement de protection propice aux retours dans les camps, les communautés d'accueil et les sites d'installation, et prévenir de nouveaux déplacements de populations.
- Prévenir le retour forcé des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du territoire (PDI) et promouvoir le principe du retour librement consenti dans la sécurité et la dignité.
- Faciliter le retour des PDI et réfugiés si la situation sécuritaire s'améliore.
- Appuyer la réintégration des personnes qui sont rentrées de leur plein gré.
- Apporter une expertise technique au Gouvernement du Soudan et à différentes agences des Nations Unies.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des 5 000 ressortissants tchadiens réfugiés au Darfour.

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Darfour occidental (PDI)	657 000	459 900
Darfour occidental (PDI de retour)	10 000	216 100
Soudan (rapatriés)	10 000	40 000
Tchad (réfugiés)	5 000	0
<b>Total</b>	<b>682 000</b>	<b>716 000</b>

**Les besoins de financement pour ce programme supplémentaire sont à l'étude**

## Contexte

### Faits nouveaux

À la date de rédaction du présent Appel, on comptait environ un million huit cent mille PDI au Darfour, dont 657 000 PDI relevant de la compétence de l'UNHCR au Darfour occidental. En dépit des

accords de cessez-le-feu, des deux protocoles signés à Abuja en novembre 2004, et du déploiement accru des troupes de l'Union Africaine (UA), la situation sécuritaire au Darfour reste précaire.

L'UNHCR a lancé son opération au Darfour occidental en juin 2004. En octobre, le Secrétaire général des Nations Unies approuvait la proposition de l'UNHCR « d'assumer la responsabilité de la protection et du retour librement consenti des PDI dans leur village d'origine au Darfour occidental, en partenariat avec d'autres organisations... » Le 31 janvier 2005, l'UNHCR et le Gouvernement du Soudan signaient un protocole d'accord régissant le retour librement consenti des personnes déplacées en direction et à l'intérieur du Darfour occidental, et définissant ainsi en bonne et due forme le rôle de l'UNHCR dans cette région.

En 2004 et 2005, la situation au Darfour n'a pas été propice à un retour massif des PDI ou des réfugiés à partir du Tchad. L'UNHCR a néanmoins recensé, grâce à ses activités de suivi, quelque 20 000 personnes revenues spontanément dans leur village d'origine : la moitié rentraient de la zone frontalière tchadienne et les autres de différentes régions situées principalement au Darfour occidental.

Retardé par l'insuffisance des fonds en 2005, l'UNHCR achèvera de renforcer sa présence en 2006 : sept bureaux extérieurs viendront s'ajouter au bureau principal d'El Geneina. Le personnel sera ainsi en mesure de rallier des zones isolées accueillant des populations de retour ou des personnes déplacées.

Les Nations Unies au Soudan s'attendent à ce que le Gouvernement soudanais, l'Armée de libération du Soudan et le Mouvement Justice et Égalité signent un accord de paix viable d'ici le début de l'année 2006. Si l'accord est effectivement appliqué, la confiance et la sécurité se renforceront dans des proportions suffisantes pour inciter 30 pour cent des PDI et 40 000 Soudanais réfugiés au Tchad à regagner leurs villages d'origine avant le début de la saison des pluies. Si ce scénario se confirmait, le

Darfour occidental devrait réintégrer près de 28 000 réfugiés soudanais et plus de 206 000 PDI.

## Contraintes

L'obstacle principal au retour des PDI et des réfugiés soudanais qui envisagent de rejoindre leur village est l'absence de sécurité et de confiance. Les affrontements armés se poursuivent, tout comme les actes de banditisme et les attaques contre les civils, y compris les PDI et les convois humanitaires, ce qui restreint fortement les mouvements. Les longues distances et le mauvais état des routes contrarient l'exécution du programme, notamment pendant la saison des pluies. Divers obstacles, à commencer par l'échec éventuel de l'accord de paix ou de sa mise en œuvre, pourraient hélas entraver la réalisation de bon nombre des objectifs de l'UNHCR.

## Stratégie

### Protection et solutions

En 2006, l'UNHCR continuera à coordonner ses activités de protection au moyen d'une approche concertée avec différents acteurs, principalement au Darfour occidental. L'UNHCR présidera les Groupes de travail sur la protection à El Geneina, Kulbus, Mukjar et Habila, et dans les autres bureaux de l'UNHCR (Masteri, Foro Baranga et Beïda) lorsque ceux-ci seront opérationnels. L'UNHCR soutiendra également les initiatives de protection dans les zones où il n'a pas de présence permanente.

L'UNHCR poursuivra sa collaboration avec le Gouvernement du Soudan, les agences de l'ONU et les ONG et renforcera sa fonction de coordination des camps au Darfour occidental, qu'il assure depuis 2005. L'accent sera mis sur la protection des femmes, notamment par la prévention et la prise en charge des violences sexuelles et sexistes. L'UNHCR mettra donc en place des lieux d'accueil sûrs pour les femmes souhaitant parler de leurs problèmes. Ainsi, des centres supplémentaires viendront s'ajouter aux 30 centres pour femmes déjà ouverts dans plusieurs sites d'installation et villages de PDI. L'UNHCR et ses partenaires diffuseront des informations sur les avantages des réchauds à haut rendement énergétique. Des ateliers consacrés à la violence sexuelle et sexiste seront organisés afin de renforcer les capacités du personnel des différentes

agences et des bénévoles recrutés au sein des communautés. L'UNHCR continuera de présider, avec le FNUAP, le Groupe de travail sur les violences sexuelles et sexistes à El Geneina.

La protection des enfants et des personnes âgées bénéficiera d'une attention particulière. De nouveaux centres pour les jeunes seront ouverts dans les camps de déplacés : les enfants et les adolescents disposeront de la sorte de lieux pour évoquer leurs problèmes de protection.

L'UNHCR entend développer le suivi des mouvements de retour. L'Organisation interrogera les rapatriés sur leur lieu de départ, afin de s'assurer du caractère librement consenti du retour, qui sera à nouveau vérifié sur le lieu d'arrivée. Elle continuera de mettre en œuvre le mémorandum d'accord, en concertation avec le Gouvernement soudanais, les dirigeants des communautés et les Groupes de travail sur les retours que préside l'UNHCR à El Geneina et dans les bureaux extérieurs concernés au Darfour occidental.

Après examen des problèmes d'occupation des terres, de réinstallation de couloirs de passage pour les troupeaux, de propriété foncière et de juste compensation pour les biens perdus, l'UNHCR s'efforcera de prévenir de nouveaux déplacements et de créer un environnement propice aux retours volontaires. Si les conditions se prêtent à des mouvements de retour, l'UNHCR organisera le rapatriement librement consenti de 3 000 à 5 000 réfugiés tchadiens à partir du Darfour occidental.

### Assistance

Les plans de l'UNHCR en vue du retour et de la réintégration des réfugiés soudanais et des PDI feront comme précédemment l'objet de révisions avec les partenaires concernés, car la situation évolue sans cesse. Des accords seront conclus avec les Gouvernements du Soudan et du Tchad pour faciliter le rapatriement spontané et organisé des Soudanais réfugiés au Tchad. Ainsi, l'UNHCR assurera quelques transports et facilitera le passage des frontières, notamment au profit des groupes de PDI qui ont des besoins particuliers.

L'UNHCR continuera de mettre en œuvre des projets de réintégration axés sur les communautés pour favoriser la bonne réinsertion des rapatriés



Logés au camp de Douma, ces femmes et ces hommes déplacés à l'intérieur de leur pays vont chercher du bois de chauffage sous la protection des soldats de l'Union africaine (UA) et de l'armée soudanaise. Les femmes se font fréquemment attaquer, voire violer, lorsqu'elles vont chercher du bois à l'extérieur du camp. Depuis le lancement de l'initiative de l'UA, les agressions sont devenues beaucoup plus rares. *UNHCR / H. Caux*

soudanais et des PDI qui ont rejoint de leur plein gré leur village d'origine au Darfour occidental. Ces projets seront centrés sur l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation. L'UNHCR fournira des matériaux de construction pour les abris, en coordination avec d'autres organisations, ainsi que des articles non alimentaires, dont des moustiquaires, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des serviettes hygiéniques, du savon et des jerricans. L'UNHCR coopèrera avec d'autres organisations pour garantir la prise en charge des besoins alimentaires et nutritionnels et favoriser les moyens de subsistance viable via la distribution de semences, d'outils et de têtes de bétail.

### Effet escompté

Dans les zones qui accueillent des déplacés et des populations de retour, un environnement sûr sera créé et pérennisé. Les besoins essentiels, en termes de protection et d'assistance, de la population qui relève de la compétence de l'UNHCR seront satisfaits. Les retours volontaires et la réintégration deviendront viables et les déplacements secondaires seront évités. Des activités économiques et sociales stables pourront reprendre.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

Les opérations au Darfour seront gérées par le bureau d'El Geneina et coordonnées par la délégation de Khartoum et le Directeur des Opérations pour la situation au Soudan. Les bureaux extérieurs de Zalingei, Kulbus, Mukjar, Habillah, Foro Baranga, Masteri et Beida (Darfour occidental) et Nyala (Darfour méridional) seront supervisés par le bureau d'El Geneina. Le programme au Darfour sera exécuté par 160 personnes, à savoir 43 fonctionnaires internationaux et 117 collaborateurs nationaux.

### Coordination

L'UNHCR continuera de mener son action en étroite coopération avec le Gouvernement du Soudan, l'UA, diverses agences des Nations Unies, le CICR et les ONG locales et internationales présentes dans la région.

Au titre de l'approche concertée, l'UNHCR fera bénéficier le Gouvernement soudanais et les autres organisations humanitaires de son expérience et de ses compétences techniques en matière de protection. L'UNHCR coordonnera les activités de protection en présidant les Groupes de travail sur la protection au Darfour occidental et en assurant conjointement la présidence du Groupe de coordination des activités de protection qui se réunit à Khartoum.

L'UNHCR coopérera avec le Groupe chargé des droits de l'homme au sein de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour assurer la protection et le suivi, avec l'OCHA pour la coordination des camps et avec le FNUAP pour la protection des groupes qui ont des besoins spécifiques.

Par le biais des Groupes de travail sur les retours à El Geneina et dans les autres bureaux extérieurs concernés, l'UNHCR renforcera son rôle de coordination relatif aux retours en direction et à l'intérieur du Darfour occidental, ainsi qu'à la réintégration. Il travaillera en coordination avec l'OIM et l'OCHA qui ont assumé des rôles similaires dans les deux autres États du Darfour. L'UNHCR entend coopérer avec la MINUS (Groupes chargés des droits de l'Homme/Affaires civiles) et la FAO pour les questions en rapport avec l'occupation des terres, les itinéraires de migration et les droits de propriété foncière, et avec le Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC) pour le transport des articles non alimentaires. L'UNHCR coopérera en outre avec d'autres institutions des Nations Unies, dont l'OCHA, la FAO, le PAM, l'UNICEF et l'OMS ainsi qu'avec le CICR, afin de mobiliser le soutien matériel nécessaire à la réintégration dans les zones rurales.

En vue d'assurer la sécurité des PDI, des rapatriés et des travailleurs humanitaires, l'UNHCR entretiendra des relations étroites avec l'UA.

Le bureau de l'UNHCR à El Geneina, Darfour occidental, restera en liaison étroite avec les équipes de l'UNHCR présentes au Tchad afin d'échanger régulièrement des informations sur les 220 000 réfugiés soudanais qui ont fui le Darfour.

## Bureaux

### Khartoum

Beida  
El Geneina  
Foro Baranga  
Habillah  
Kulbus  
Masteri  
Mukjar  
Nyala  
Zalingei

## Partenaires

### Organismes gouvernementaux

Commissariat aux Réfugiés  
Commission d'aide humanitaire

### ONG

*Amel Center for Treatment and Rehabilitation*  
Comité international de secours  
Conseil danois pour les réfugiés  
INTERMOS  
*Save the Children* (Espagne et États-Unis)  
Triangle Génération Humanitaire

### Autres

CICR  
FAO  
FNUAP  
MINUS  
OCHA  
OIM  
OMS  
PAM  
UA  
UNICEF  
UNJLC  
VNU

**Les besoins de financement pour ce programme supplémentaire sont à l'étude**